



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 03/2017
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER
Séance du 29 mars 2017

Acquisition d'un terrain contigu au site actuel du
lycée français Victor Hugo à Francfort/Main

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise le Directeur de l'Agence à acquérir un terrain d'une superficie de 2.452 m² contigu au site actuel du lycée français Victor-Hugo pour un prix de 645.000 euros hors taxes et hors frais et droits d'enregistrement.

Nombre de votants : 27

Pour : 25

Contre : /

Abstentions : 2

Fait à Paris, le 29 mars 2017

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES